



congés payés et arrêt maladie longue durée

Par **da gioz**, le **02/12/2012** à **09:27**

la cour européenne a statuer sur ce point
les congés payés se cumuls même en arrêt maladie
intox ou réalité
merci de vos infos a ce sujet

Par **P.M.**, le **02/12/2012** à **18:02**

Bonjour,
Pour l'instant la Jurisprudence française n'a pas encore statué sur ce point même si à terme,
il est vraisemblable qu'elle devra tenir compte de cela mais le Code du Travail n'inclut pas
l'acquisition de congés payés pendant un arrêt-maladie non professionnelle...